



<http://cinemateur01.com>

Cinémateur

Fiche n° 1656

LIBRE

19 septembre 2018

LIBRE

1h 40min – Réalisé par Michel TOESCA – Français - sortie le 26 septembre 2018

Documentaire, **Festival de Cannes 2018 : Mention Œil d'or**

La Roya, vallée du sud de la France frontalière avec l'Italie. Cédric Herrou, agriculteur, y cultive ses oliviers. Le jour où il croise la route des réfugiés, il décide, avec d'autres habitants de la vallée, de les accueillir. De leur offrir un refuge et de les aider à déposer leur demande d'asile.

Mais en agissant ainsi, il est considéré hors la loi... Michel Toesca, ami de longue date de Cédric et habitant aussi de la Roya, l'a suivi durant trois ans. Témoin concerné et sensibilisé, caméra en main, il a participé et filmé au jour le jour cette résistance citoyenne. Ce film est l'histoire du combat de Cédric et de tant d'autres.



Infomigrants, rencontre de Michel Toesca : Comment vous est venue l'idée de ce film ?

Je vis dans la vallée de la Roya depuis des années. Quand j'allais côté italien [vers Vintimille, NDLR], je voyais tous ces gens qui n'avaient pas de quoi manger ou se loger, il y avait même des femmes et des enfants. Côté français aussi, ils étaient complètement livrés à eux-mêmes.

Quand on voit ce genre de choses tous les jours, on ne peut pas rester inactif. Alors avec d'autres habitants de la vallée, notamment Cédric Herrou, nous les avons aidé : nous leur avons donné à manger et à boire, nous les avons logés et nous leur avons apporté de l'aide pour déposer l'asile en France. Personne n'en parlait à l'époque alors j'ai décidé de prendre ma caméra pour montrer ce qu'il se passe. Au début, je n'avais pas pensé à en faire un film, l'idée est venue avec le temps. Mon

film comporte une démarche citoyenne : raconter ce que j'ai vu. Ce n'est pas un film militant mais un geste politique. C'est un film qui raconte la vie.

Pourquoi avoir centré le film sur l'action de Cédric Herrou ?

Tout simplement parce que Cédric est le seul dans la vallée de la Roya à n'avoir jamais lâché. Quand certains, pour des raisons familiales ou professionnelles, n'avaient pas le temps de s'en occuper, Cédric, lui, était toujours là. À part quand il était en garde à vue évidemment mais sinon il était toujours présent pour eux [rires].

C'est pour cela qu'au fur et à mesure, j'ai recentré le film sur l'action de Cédric. C'est lui qui porte l'histoire

de bout en bout. [La cause des migrants] est en quelque sorte devenue le centre de son existence.

Comment s'est passé le tournage ?

J'ai tourné pendant trois ans. Je me baladais tout le temps avec ma caméra. J'étais quotidiennement avec les habitants de la Roya qui aident les migrants : lors des distributions de nourriture, des consultations médicales, des actions menées par le collectif...

J'ai passé beaucoup de temps avec les migrants, ce qui nous a permis d'établir un lien de confiance. Ils ont donc accepté assez facilement que je les filme, même si certains ont refusé par souci de sécurité ou pudeur.

Avec Cédric, nous sommes amis depuis longtemps. Mais ces années à vivre quasiment ensemble a renforcé notre amitié. Le tournage était donc fluide, simple et naturel. À la fin, nous avons 250 heures d'images. J'ai commencé le montage seul puis je me suis rendu compte que je n'avais pas assez de recul pour le faire bien. Catherine Libert a donc pris le relais. Je voulais que le film soit le plus abordable et le moins confus possible.

Vous êtes dans la sélection officielle - dans la catégorie "séance spéciale" - du festival de Cannes. Comment avez-vous réagi à l'annonce de cette nouvelle ?

Il n'y a pas meilleure vitrine que Cannes, c'est une grande chance pour ce film. C'est une très bonne nouvelle, une consécration pour tout le travail entrepris : nous avons donné beaucoup de notre temps et pris des risques pour faire ce film.

Je suis très content, d'autant que je suis nommé aux côtés de grands réalisateurs. J'aime beaucoup ce que fait Wang Bing [réalisateur nommé dans la même catégorie, NDLR] donc c'est un honneur pour moi. On ne s'y attendait pas du tout !

Allez-vous monter les marches du festival de Cannes accompagné de demandeurs d'asile ?

Toute l'équipe du film sera présente, Cédric aussi évidemment. Je vais essayer de faire venir des demandeurs d'asile si nous ne sommes pas arrêtés par la police en chemin [rires]. Mais de toute façon, le film sera projeté dans la vallée de la Roya. *L. Carretero* Michel Toesca est un réalisateur indépendant ayant tourné des courts, moyens et longs métrages engagés pour la télévision et le cinéma (*Démocratie Zéro6*). On cherchera en vain dans *Libre* une tentative de renouveler le documentaire en proposant un travail formel qui se démarque de la production courante. À l'instar de Davis Guggenheim s'effaçant derrière Al Gore dans *Une vérité qui dérange*, Michel Toesca cerne avant tout le portrait de Cédric Herrou, même si la complicité entre les deux hommes est manifeste, le cinéaste se permettant même des interventions hors-champ. Ainsi, *Libre* intéressera davantage le juriste et le citoyen que le cinéophile. Cette remarque étant précisée, le documentaire est passionnant dans sa capacité à présenter les aberrations de la machine bureaucratique et force le respect par sa sincérité

humaniste. De l'arrivée des premiers migrants dans la vallée de la Roya à la condamnation de Cédric Herrou par la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, Toesca filme le combat d'un homme déterminé à apporter son aide à des immigrés épuisés par une marche interminable, les nourrir et leur proposer un hébergement, ou les accompagner pour effectuer une demande d'asile auprès des autorités administratives. Le film ne se focalise pas seulement sur Cédric Herrou et donne aussi la parole à des militants et bénévoles, telle cette infirmière libérale dispensant des soins aux migrants mais ne l'évoquant pas dans son entourage professionnel de peur d'entendre des remarques désobligeantes. *Libre* est aussi intéressant dans son traitement de la problématique des contradictions et ambiguïtés : flou juridique du territoire de la vallée de la Roya partagée entre la France et l'Italie, expulsion de clandestins dans un train vers le sud de l'Italie, avant qu'ils ne refassent à pied le trajet inverse, volonté de refouler des enfants du territoire français sachant que la loi impose leur protection, mise en exergue de l'idée de frontière, alors que l'espace Schengen l'a supprimée entre la France et l'Italie. Surtout, le documentaire pose la question du libre arbitre face à la nécessité d'aider des personnes en souffrance, tout en respectant la loi et les réglementations, les dispositions de l'État de droit ne permettant pas toujours de trancher ce dilemme. « *Pour moi, c'est un film politique, un film sur les droits politiques, question inhérente à notre condition d'être humain. Cédric et moi nous sommes toujours définis comme des citoyens qui réagissent à une situation particulière, et non comme des militants. Ce film est un geste de création qui se pose comme une action de résistance. Le cinéma joue dans ces cas-là un rôle essentiel* », a déclaré Michel Toesca. Même si l'on aurait aimé entendre davantage ces hommes et femmes, parfois délaissés au profit de plans privilégiant leur bienfaiteur, *Libre* est au final un documentaire salutaire qui mérite sa place dans les salles de cinéma. **Notons que le 6 juillet 2018, le Conseil constitutionnel a décrété que le principe de fraternité était désormais constitutionnel, et pouvait donc être invoqué dans un tribunal. Cette décision laisse augurer une relaxe de Cédric Herrou en cassation, ce dont nous nous réjouissons.** *G.Crespo, AvoirAlire*

Ce que *Libre* montre en premier lieu, c'est combien Cédric Herrou réagit de façon pragmatique à un problème. Des réfugiés sont accueillis par lui, parce que tout, dans ses idéaux, sa conception de l'Homme, l'enjoint à leur porter secours. Mais, dès lors, que faire ? Les adultes sont en droit de déposer une demande d'asile. Et les mineurs doivent être recueillis, comme la loi française l'impose. Or, ce que constate Cédric Herrou, c'est que sur ces deux points, l'État est hors la loi. Le préfet des Alpes-Maritimes repousse, expulse, mais ne se soumet pas à la législation. D'où le jeu du chat et de la souris organisé par Cédric Herrou et ses amis avec les réfugiés pour tenter de mettre l'État devant ses responsabilités. *Politis*